

6 Soir 25 oct 2010

Environnement / Un nouveau contrat de rivière pour 2008-2010

# La Dyle retrouvera sa place

« IDYLLE EN DYLE ». Pour le député provincial Alain Trussart, les premiers résultats se font déjà sentir.

L'amélioration de la qualité des eaux a déjà été confirmée et mesurée par les analyses d'eau du contrat de rivière. Du moins pour la Dyle en amont, à la station d'épuration de Genappe, et pour le Train, à la station d'épuration de Florival. C'est l'un des résultats prometteurs que le député provincial Alain Trussart (Écolo) a tenu à dévoiler ce vendredi après-midi, à l'occasion de la signature, en présence du prince Laurent, d'un deuxième Contrat de rivière pour la vallée de la Dyle, pour les années 2008-2010. Le premier datait de 1998. Et d'ajouter : « Le développement naturel des populations de la loche franche et du chabot a été recensé grâce à des pêches électriques. De plus, on a mis en place de nouvelles techniques plus naturelles pour consolider les berges (techniques végétales ou mixtes), comme sur la Thyle à Faux ou sur l'Orne à Beurieux. » Au milieu de toutes les actions

qui ont déjà été ou vont être entreprises, l'animateur-coordonnateur au Centre culturel du Brabant wallon, Jean-Marie Tricot, parle, lui, de ses coups de cœur : « Le fait que la Nethen va bientôt pouvoir retrouver son lustre d'antan grâce à la construction prochaine de la station d'épuration de Hamme-Mille. Mais aussi la poursuite de la remise à ciel ouvert prochaine de la Dyle sur le site Henricot à Court-Saint-Étienne. Et il en sera de même pour le dévouement de l'Orne à Mont-Saint-Guibert, ou de la Lasne à Rixensart. Sans oublier, la descente de la Dyle en kayaks, la pose de nichoirs à martins-pêcheurs le long du Smohain à Lasne, la restauration des anciennes cressonnières le long du Pinchart à Ottignies, l'installation de panneaux didactiques sur le Pré-RAVEL à Genappe et bientôt à Court-Saint-Étienne ou le projet d'un Observatoire de l'Argentine à La Hulpe. » Et bonne nouvelle, la décision



WAVRE adhère enfin au contrat de rivière. Elle n'y vient pas les mains vides puisque 95 % de son territoire sont déjà égouttés. © J.-P. DV.

récente de la ville de Wavre de rejoindre le Contrat de rivière. **Une rivière moins polluée** L'échevin de l'Environnement de Wavre, Marc Bastin (MR), a ainsi expliqué que même si « ma cité est longtemps restée sur les bords de la berge, elle ne vient pas aujourd'hui les mains vides. L'ob-

jectif premier d'un Contrat de rivière est de lutter contre la pollution. À Wavre, la cité est déjà égouttée à 95 %. Ce n'est pas rien. Et déjà, nous avons eu la demande des riverains du quai des Trompettes pour un nouvel aménagement des berges. » Bref, c'est « l'idylle en Dyle » comme l'a soulevé le député pro-

vincial qui consacre un budget annuel de 140.000 euros pour trois Contrats de rivière. Il ne reste plus qu'à poursuivre le travail de longue haleine car, comme l'écrivait Léonard de Vinci, « l'eau est au monde ce que le sang est à notre corps, et sans doute davantage. » ■ **JEAN-PHILIPPE DE VOGELAERE**